

4. PROTEGER L'IDENTITE ARCHITECTURALE ET PATRIMONIALE

Constats et enjeux

• Un patrimoine bâti participant à l'identité du territoire

Le territoire communal est riche en sites archéologiques d'intérêts de l'époque antique et médiévale, ce qui témoigne d'une occupation humaine ancienne.

Ainsi, on note les sites suivants (Données DRAC):

- Deux sites gallo-romains remarquables :

- 1- Habitat antique, au nord de la ferme Fon Frège (site 005 AH)
- 2- Aqueduc de Vors situé autour de Prévinquières (site 006 AH)

- Bourgs et sites de l'époque médiévale :

- 3- Château, chapelle cadastrale (actuelle église) et les vestiges de l'enceinte (site 001 AH)
- 4- Centre ancien de Ceignac, autour de l'église Notre-Dame (site 003 AH).
- 5- Centre ancien de Magrin autour de l'église (site 004 AH)
- 6- Grange monastique et ses dépendances, notamment les vestiges d'un édifice religieux, sur le secteur de La Fon (site 002 AH)



Basilique Notre Dame de Ceignac



Centre bourg de Calmont



Eglise de Milhac



Château de Calmont

La commune est dotée de plusieurs sites et monuments remarquables.

- Monuments Historiques classés :

- la Croix de Chemin du XVIème siècle, sur la place de Ceignac située sous l'oratoire,
- la Halle de Ceignac du XVIème siècle.

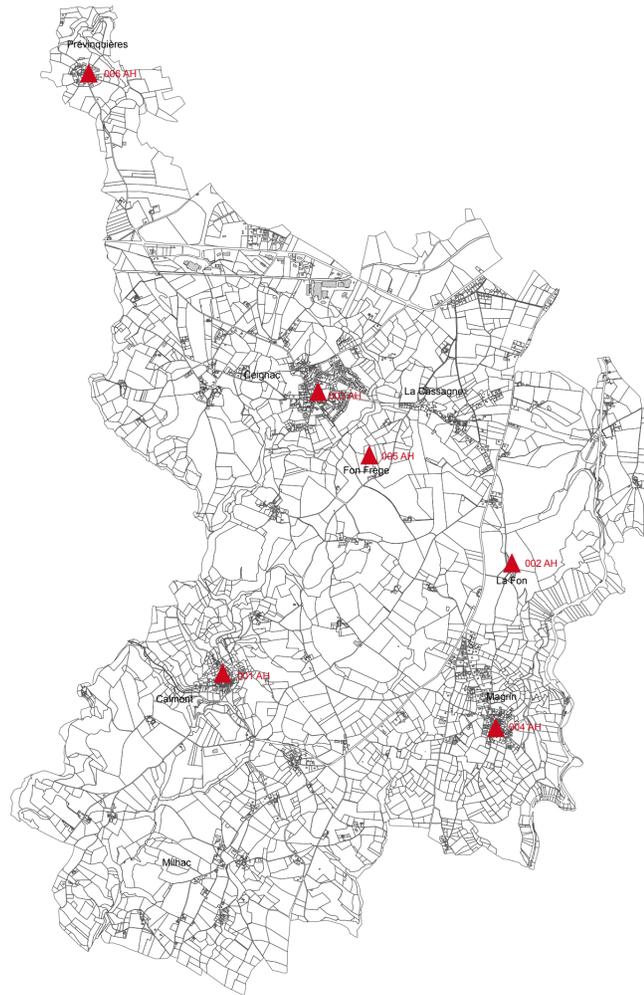
- Monument historique inscrit :

- l'Oratoire de Ceignac du XVIIème siècle, comprenant l'autel et sa croix,

Sites inscrits :

- le village de Calmont, comprenant le village et le château.
- Autres monuments :
- la Basilique Notre Dame de Ceignac du XVIème et XVIème siècles,
- l'église de Milhac XVème siècle,
- l'église de Magrin du XIXème siècle,
- etc.

- Mais également du patrimoine rural et vernaculaire : Petit Patrimoine, Corps de ferme isolés et domaines.



• Une architecture traditionnelle composée de matériaux propres aux entités paysagères du territoire

Sur la commune, le matériau de construction dominant est le grès. Une typo-morphologie générale du bâti pour l'ensemble de la commune peut être mise en avant, même si selon les bourgs et hameaux elle peut être très différente:

• Typologie du bâti traditionnel

Le bâti traditionnel est en général une maison à «balet». Les petites exploitations comptent généralement des bâtiments modestes qui regroupent sous le même toit animaux en rez-de-chaussée et les hommes à l'étage.

• Les volumes

Au niveau de la volumétrie, les bâtiments possèdent un rapport toiture/façade de 1/3 (toiture) 2/3 (façade). Cela représente une typologie constructive générale de R+1+Combles.

• La toiture

Les matériaux de couverture utilisés sont l'ardoise et la lauze schisteuse; la couleur dominante est le gris. En ce qui concerne la pente, elle est souvent importante compte-tenu des matériaux utilisés (entre 35 et 45°)

• Les matériaux de façade

Le matériau de façade: le schiste et l'enduit.



Croupe - Calmont



Toitures - Calmont



Façade en schiste - Albinet



Façade enduite - Ceignac



Maison de maître - Hameau La Fon



Maison de maître - Albespeyre



Ceignac



Façade - Magrin



Mur dans le centre ancien



Porte - Prévinquières



Ancien muret - Prévinquières



Croix - Les Cans



Façade et ouvertures - Calmont



Porte - Magrin



Façade - La Cassagne



Façade à colombages - Calmont

OBJECTIFS DU PADD

(cf. Détail des objectifs dans la notice du PADD ci-jointe)

- 4.1 Protéger le patrimoine archéologique présent sur le territoire et notamment celui faisant l'objet d'un repérage de la part de la DRAC
- 4.2 Accompagner la mise en valeur du patrimoine architectural
- 4.3 Engager une politique de sensibilisation en terme d'implantation de nouveaux bâtiments, mais également en accompagnement de projets de restauration, rénovation, réhabilitation du bâti ancien
- 4.4 Maîtriser le développement des constructions nouvelles en milieu rural